

» PRESSE NATIONALE

Politique 

L'EXPRESSION
QUOTIDIENNE

TAEKWONDO / CHAMPIONNATS DU MONDE 2025 ET JO LOS ANGELES 2028 : LA JEUNE PRODIGE KIMI OSSIN PREND UN ENGAGEMENT FACE AU PREMIER MINISTRE BEUGRÉ MAMBÉ

Elle veut faire briller davantage le drapeau ivoirien. Kimi Ossin Laurène, championne du monde junior de taekwondo, a été reçue en audience par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, ce mardi 24 décembre 2024, à la Primature. La jeune prodige, également convoitée par l'Italie, l'Angleterre et la France, a exprimé au Chef du Gouvernement de Côte d'Ivoire, sa volonté de continuer à défendre les couleurs ivoiriennes sur la scène internationale. « Le choix de la Côte d'Ivoire, c'est le choix du cœur. Je promets de m'entraîner avec rigueur pour les championnats du monde en octobre prochain et pour les Jeux Olympiques à Los Angeles (LA 28) aux États-Unis. J'espère revenir avec des médailles », a déclaré Kimi. Le Premier Ministre a, pour sa part, encouragé la jeune taekwondoïste, soulignant l'esprit de gagnant qui anime les Ivoiriens.

Economie 

soirinfo

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE LIGNE DE PRODUCTION DU CHOCOLAT À ABIDJAN : UN AUTRE LEVIER DE PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le groupe Barry Callebaut, l'un des principaux fabricants de produits à base de cacao en Côte d'Ivoire, a lancé sa ligne de production de chocolat dans le pays, le jeudi 19 décembre 2024, à son siège à Marcory-Zone 4. Une initiative majeure qui s'inscrit dans la célébration de ses 60 ans de présence en Côte d'Ivoire et qui témoigne de la vision à long terme de l'entreprise, de renforcer sa présence dans la région et soutenir le développement économique de la Côte d'Ivoire. A en croire le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, ce projet s'inscrit dans une dynamique de transformation économique et illustre l'engagement du groupe à valoriser les ressources locales.

soirinfo

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE : LES DERNIÈRES RÉFORMES 2024 DE SOULEYMANE DIARRASSOUBA VALIDÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Dr Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, termine l'année 2024 en beauté. C'est qu'il a, depuis le dernier Conseil des ministres tenu le jeudi 19 décembre 2024, les coudées franches pour mettre à exécution les réformes envisagées par son ministère. De fait, sous la présidence du Président de la République, Alassane Ouattara, le décret portant reconnaissance d'utilité publique de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de Côte d'Ivoire (BSTP-CI) a été adopté. Le Conseil a également adopté un décret portant ratification de crédit d'un montant total de 80 millions d'euros, soit environ 52 milliards 500 millions de FCFA, conclue le 11 octobre 2024 entre l'AFD et la République de Côte d'Ivoire, pour le financement du projet d'appui à l'opérationnalisation du GUDE-PME.



AUTOSUFFISANCE EN RESSOURCES HALIEUTIQUES : ABIDJAN LEGACY PROGRAM ET LE PROGRAMME STRATÉGIQUE DE TRANSFORMATION DE L'AQUACULTURE S'UNISSENT

Abidjan Legacy program (ALP) et le Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) ont procédé, le lundi 23 décembre 2024, à la signature d'un accord de coopération. C'était dans les locaux de l'Unité de Coordination d'Abidjan Legacy Program, à Cocody-Deux Plateaux Vallons. Cet accord de coopération permettra la mise en œuvre de projets pilotes aquacoles, la formation et l'installation des jeunes et des femmes aux métiers connexes à la pisciculture, tout en assurant la préservation de l'environnement, et le développement de nouvelles technologies en milieu piscicole.

Société 



FÊTE DE LA NATIVITÉ : DOMINIQUE OUATTARA COMMUNIE AVEC LES FIDÈLES D'ASSINIE-MAFIA

A Assinie-Mafia, au sud de la Côte d'Ivoire, la messe de la Nativité a été célébrée par anticipation, le mardi 24 décembre 2024, à la paroisse Sainte Famille de l'Enfant Jésus. Cette célébration eucharistique a été rehaussée par la présence de la Première Dame Dominique Ouattara. Pour l'occasion, l'épouse du Président de la République avait à ses côtés plusieurs personnalités et membres du gouvernement. A la fin de la liturgie officiee par Monseigneur Raymond Ahoua, évêque du diocèse de Grand-Bassam, Mme Ouattara a formulé des vœux en faveur des Ivoiriens et de toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire. « J'étais heureuse de pouvoir communier avec eux. Je voudrais souhaiter un joyeux Noël à tous les Ivoiriens, à toutes les personnes qui habitent la Côte d'Ivoire », a-t-elle déclaré.



COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE / KONÉ KARIDJA BAMBA (DIRECTRICE DE L'AFFILIATION) : « 16 014 253 PERSONNES ONT ÉTÉ ENRÔLÉES »

C'est une tradition. Des journalistes ont pris part à un atelier sur la Couverture maladie universelle (CMU), le mardi 24 décembre 2024. C'était au siège de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) à l'immeuble Équateur à Abidjan-Plateau. A cet effet, la directrice de l'Affiliation, Koné Karidja Bamba, a fait une présentation sur « l'état de mise en œuvre de la couverture maladie universelle : volet identification ». Selon elle, à la date du 20 décembre 2024, ce sont 16 014 253 personnes qui ont été enrôlées. Aussi, a-t-elle soutenu, à cette même date, les autres données sur l'identification sont : 8 688 456 personnes immatriculées disposant d'un numéro de sécurité sociale, 7 991 764 de cartes produites et le nombre de cartes distribuées est de 5 786 023 soit 72%.



NOËL DE RÊVE / ENFANTS MALVOYANTS ET MALENTENDANTS : ME ADAMA KAMARA CADEAUTE 500 PENSIONNAIRES DE L'INIPA ET L'ECIS

« Vous êtes des modèles de résilience, d'intelligence et de détermination. Vous avez démontré, à travers vos performances scolaires, que vous êtes capables de surmonter les défis et d'exceller bien au-delà des attentes ». C'est en ces termes que le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale a salué le travail remarquable des enfants de l'École ivoirienne des sourds (ECIS) et de l'Institut national ivoirien pour la promotion des aveugles (INIPA). C'était le 20 décembre 2024, à l'occasion de la 8ème édition de « Noël de Rêve » organisé dans le but d'offrir et de faire vivre à ces enfants atteints de handicap de vivre la magie de Noël comme tous les autres enfants de Côte d'Ivoire. Le ministre Adama Kamara a, pour l'occasion, cadeauté plus de 500 enfants sourds et mal-voyants.

Le Ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage a organisé une cérémonie officielle de décoration de 204 agents dans l'Ordre du mérite de l'Education nationale. Cette cérémonie inédite de reconnaissance a eu lieu, le vendredi 20 décembre 2024, au sein du Lycée technique d'Abidjan-Cocody. C'était en présence de Koné Tiécoura, représentant la Grande chancellerie de Côte d'Ivoire. Il s'agissait pour le Ministère de tutelle de récompenser l'excellence des fonctionnaires et agents de l'État, des partenaires issus du secteur productif et d'autres partenaires sociaux. « La cérémonie de décoration des 204 agents et partenaires du Ministère de ce jour, s'inscrit dans le cadre de notre politique de valorisation du capital humain », a fait savoir le ministre N'Guessan Koffi.



VU SUR LE NET

Société 



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS RENFORCE LES CAPACITÉS DES CONDUCTEURS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le Ministère des Transports, à travers l'Office de Sécurité Routière (OSER), a organisé, ce lundi 23 décembre 2024, à Abidjan-Riviera Bonoumin, une session de formation-sensibilisation à l'attention des conducteurs de transport scolaire. Et ce, à la faveur des congés de Noël. Cette séance de renforcement de capacité s'inscrit dans le cadre de la campagne « zéro accident » initiée par le Ministère des Transports. « Nous vous remercions pour votre participation active à cette séance de renforcement des capacités », a déclaré, au nom du ministre des Transports, Monsieur Amadou Koné, Étienne Kouakou, directeur général de l'OSER, avant d'expliquer le bien fondé de cette formation aux 46 auditeurs. (Source : CIGG)



TOURISME : LA DATE LIMITE DE RÉGULARISATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS PROLONGÉE JUSQU'AU 20 JANVIER 2025

Le ministère du Tourisme et des Loisirs a annoncé le lundi 23 décembre 2024, lors d'une conférence de presse tenue au Plateau, la prorogation de la date limite pour la régularisation des documents administratifs des établissements touristiques. Initialement fixée au 31 décembre 2024, cette nouvelle échéance a été reportée au 20 janvier 2025. Depuis 2022, le Ministère du Tourisme et des Loisirs a multiplié les campagnes de sensibilisation, les missions d'inspection et les contrôles afin d'inciter les opérateurs du secteur à se conformer aux dispositions légales. Cependant, malgré les efforts fournis, plusieurs établissements continuent d'exercer dans l'illégalité, exposant les populations à divers risques.

SOINS EN PÉRIODE DE FÊTE : LE MINISTRE PIERRE DIMBA S'ENQUIERT DE L'EFFECTIVITÉ DU SERVICE

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, en compagnie d'une forte délégation, a sillonné, le mardi 24 décembre 2024, plusieurs hôpitaux du District autonome d'Abidjan, en vue de s'assurer de l'effectivité du service en cette période festive. A l'issue de cette tournée qui l'a conduit successivement au Centre hospitalier régional (CHR) d'Abobo, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Treichville, aux CHU d'Angré et de Cocody, Pierre Dimba n'a pas caché sa satisfaction, quant au respect de la consigne donnée par son département ministériel en vue d'assurer la continuité du service. Il s'agissait pour le ministre Pierre Dimba de s'en quérir de l'effectivité du service dans ces établissements hospitaliers visités.



153 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES CLANDESTINS FERMÉS DANS LES RÉGIONS DU GBÊKÊ, DU LOH DJIBOUA, DU BÉLIER, DE SAN PEDRO ET DE LA NAWA

Une mission de contrôles effectuée par la Direction des Établissements Privés et Professions Sanitaires (DEPPS), dans les régions du Gbêkê, du Loh Djiboua, du Bélier, de San Pedro et de la Nawa, a permis de verrouiller 153 établissements sanitaires clandestins pour non-conformités, selon un rapport publié consulté par Abidjan.net, ce mardi 24 décembre 2024. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'initiative nationale « Zéro clinique illégale d'ici à 2025 », visant à garantir un accès sécurisé et qualitatif aux soins de santé pour tous les Ivoiriens. Ainsi, elle a permis, du 08 au 14 décembre 2024, d'enregistrer 44 établissements sanitaires autorisés et 180 non-autorisés. 23 établissements ont été mis en demeure tandis que 36 autres ont reçu les félicitations de la tutelle.

» AGENCE DE PRESSE

Société 



LE PNLVBG SENSIBILISE DANS LES MARCHÉS CONTRE LA MONTÉE DES VBG DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNLVBG) a organisé, lundi 23 décembre 2024, au marché Siaka Koné de la commune d'Abobo, une sensibilisation de masse à l'encontre des femmes et des hommes dans le cadre de la campagne « Carton rouge » pour l'élimination de toutes formes de discriminations et de violence à l'égard des filles et femmes. En partenariat avec l'UNFPA et le centre social d'Abobo, les organisateurs ont abordé les sujets tels que les Mutilations génitales féminines (MGF), la fistule obstétricale, les mariages forcés et/ou précoces, la santé sexuelle et reproductive, la planification familiale, et la santé mentale. La campagne mondiale "Carton Rouge" pour l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles, dont le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a le lead, a déjà été réalisée dans de nombreux pays tels que le Sénégal, le Tchad, l'Éthiopie, le Costa Rica, la RDC et la Jamaïque.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
101 Années de l'État
101 Gouvernements



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale